

TOUT SAVOIR SUR LES JEUX DE HASARD ET D'ARGENT

QU'EST-CE QU'UN JEU DE HASARD ET D'ARGENT ?

Un jeu de hasard et d'argent est, d'un point de vue juridique, un jeu dans lequel le hasard prédomine sur l'habileté et l'intelligence pour l'obtention d'un gain financier. Les jeux de hasard et d'argent sont addictogènes car les résultats sont immédiats. Le caractère addictif est renforcé par l'illusion de contrôle du joueur : choix de sa machine à sous, choix de ses numéros, etc.

Il existe six types de jeux différents, tous potentiellement addictifs (ci-contre) :



Jeux de tirage (loterie)



Roulette



Jeux de grattage



Blackjack et Poker

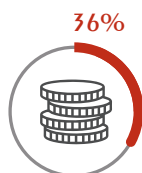


Machines à sous



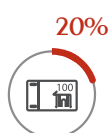
Paris sportifs et hippiques

QUELQUES CHIFFRES



36%

des salariés HCR ayant joué au cours des 12 derniers mois déclarent avoir misé plus d'argent qu'ils pouvaient se permettre de perdre.



20%

des personnes dépendantes aux jeux dépensent plus de 100 € par mois dans les jeux de hasard et d'argent



27%

des joueurs estiment ne pas être aussi performant dans leur travail qu'ils le souhaiteraient à cause des jeux



Les hommes jeunes représentent une population davantage à risques face aux jeux de hasard et d'argent pour qui le gain et la volonté de se divertir sont les deux principales motivations.

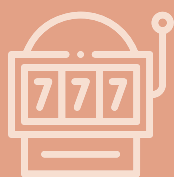


¼ d'entre eux déclarent délaissé leur entourage personnel ou professionnel au profit des jeux

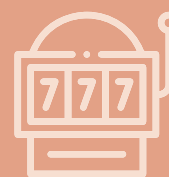


19%

Il est déjà arrivé à 19 % des joueurs de ne pas aller travailler par rapport à leur pratique de jeux

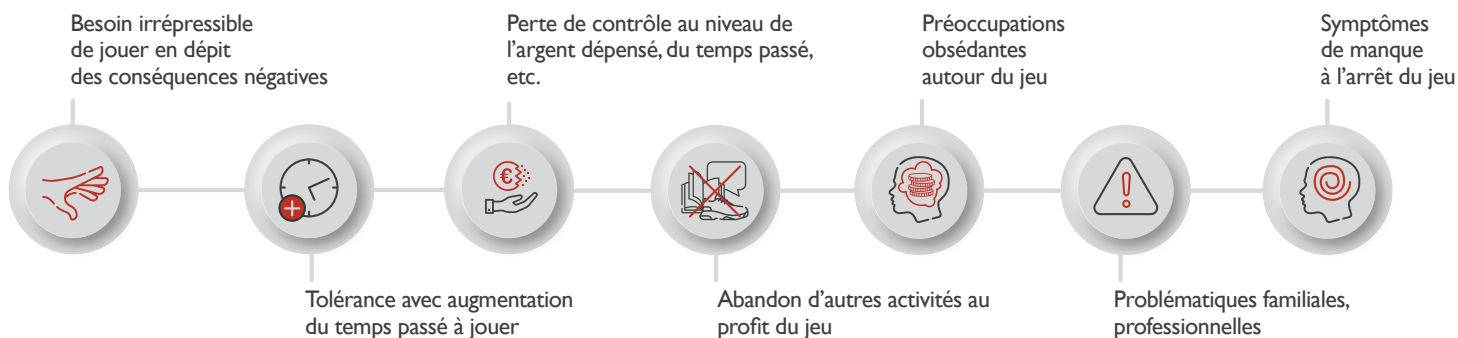


Les jeux de hasard et d'argent sont une pratique répandue chez les salariés de la branche HCR puisque ¾ d'entre eux ont joué au moins une fois au cours des 12 derniers mois.



Source : Etude Klésia « Addictions des salariés du secteur Hôtellerie / Restauration », Avril 2022

LES CRITÈRES DE LA DÉPENDANCE AUX JEUX DE HASARD ET D'ARGENT



LES PRINCIPAUX RISQUES D'UNE DÉPENDANCE AUX JEUX DE HASARD ET D'ARGENT



L'INTERDICTION VOLONTAIRE DE JEU

Le joueur à risque ou en difficulté peut entreprendre une démarche d'interdiction volontaire de jeu. Personne ne peut entreprendre cette démarche à sa place à l'exception d'un représentant légal (ex : le tuteur).

Cette action strictement personnelle entraîne une interdiction en France.

En cas de difficultés, vous pouvez contacter des numéros spécialisés :

- Joueurs Info Service
- SOS Joueurs

Retrouvez les ressources d'aides dans la fiche dédiée :

Fiche « Les ressources d'aide en addictologie »



Site internet de l'ANJ

